

## REPUBLIQUE FRANCAISE

## =====

**EXTRAIT DU REGISTRE  
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL  
DE LA VILLE DE GAP**

**Le sept avril deux mille vingt-trois à 18h15,**  
Le Conseil Municipal de la Ville de Gap, s'est réuni en l'hémicycle de l'Hôtel de Ville,  
après convocation légale, sous la présidence de M. Roger DIDIER .

NOMBRE DE CONSEILLERS	En exercice : 43 Présents à la séance : 37
DATE DE LA CONVOCATION	31/03/2023
DATE DE L'AFFICHAGE PAR EXTRAIT DE LA PRESENTE DELIBERATION	14/04/2023

**OBJET :**

**Retrait d'une délibération - Acquisition d'une parcelle de terre pour l'aménagement  
d'un réservoir - Quartier Les Eméyères**

**Étaient présents :**

M. Roger DIDIER , Mme Maryvonne GRENIER , M. Olivier PAUCHON , Mme Rolande LESBROS , M. Jérôme MAZET , Mme Paskale ROUGON , M. Jean-Louis BROCHIER , Mme Catherine ASSO , M. Cédryc AUGUSTE , M. Daniel GALLAND , Mme Zoubida EYRAUD-YAAGOUB , M. Jean-Pierre MARTIN , Mme Martine BOUCHARDY , M. Vincent MEDILI , Mme Françoise DUSSERRE , M. Claude BOUTRON , Mme Ginette MOSTACHI , M. Pierre PHILIP , Mme Chantal RAPIN , M. Joël REYNIER , Mme Françoise BERNERD , M. Richard GAZIGUIAN , Mme Mélissa FOULQUE , M. Gil SILVESTRI , M. Alexandre MOUGIN , M. Fabien VALERO , Mme Sabrina CAL , M. Bruno PATRON , M. Alain BLANC , M. Eric MONTOYA , Mme Charlotte KUENTZ , Mme Isabelle DAVID , M. Eric GARCIN , Mme Pimprenelle BUTZBACH , M. Nicolas GEIGER , Mme Marie-José ALLEMAND , M. Elie CORDIER  
Conseillers Municipaux, formant la majorité des membres en exercice.

**Excusé(es) :**

Mme Solène FOREST procuration à M. Olivier PAUCHON, Mme Evelyne COLONNA  
procuration à Mme Martine BOUCHARDY, Mme Christiane BAR procuration à Mme Rolande LESBROS, M. Christophe PIERREL procuration à Mme Charlotte KUENTZ

**Absent(s) :**

Mme Chiara GENTY, Mme Pauline FRABOULET

Il a été procédé, conformément à l'article L 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, à l'élection d'un secrétaire pris dans le sein du Conseil : Mme Chantal RAPIN, ayant obtenu la majorité des suffrages, a été désigné(e) pour remplir ces fonctions qu'il(elle) a acceptées.

Le rapporteur expose :

Par délibération en date du 27 janvier 2023, la Conseil Municipal a approuvé le principe d'acquisition de la parcelle sise quartier des Emeyères et cadastrée Section BD Numéro 92, pour l'implantation d'un nouveau réservoir d'une capacité permettant de répondre aux besoins créés par l'urbanisation à court terme du quartier ainsi que des quartiers voisins de Lareton, Treschatel et Colombis.

La poursuite des négociations qui avaient été engagées avec l'indivision BENOIT-GUERIN, propriétaire de ladite parcelle n'ont pas permis de réunir l'accord unanime des co-indivisaires. La Commune a donc mis à l'étude une solution alternative permettant le maintien de la création de l'ouvrage dans la perspective des objectifs poursuivis.

Ces études ont permis d'identifier deux parcelles dont les caractéristiques permettent l'implantation du nouveau réservoir. Ces parcelles figurent au cadastre sous les numéros 96 et 18 de la Section BD.

Il convient de préciser que l'implantation du nouveau réservoir sur l'une de ces deux parcelles permettra une mise en œuvre plus rapide du projet et une mise service plus rapide de l'ouvrage, le délai d'acquisition préalable du foncier étant économisé relativement au fait que les deux nouvelles solutions envisagées sont déjà des propriétés communales.

#### Décision :

Il est proposé sur avis favorables des Commissions de l'Urbanisme, de l'Agriculture et de la Transition Énergétique et des Finances réunies respectivement les 21 et 27 Mars 2023 :

Article unique : d'approuver le retrait et l'annulation pure et simple des termes de la délibération n° 2023\_01\_27\_27 du Conseil Municipal du 27 janvier 2023 relativement à l'acquisition de la parcelle BD 92 auprès de l'indivision BENOIT-GUERIN, suite à l'échec des négociations avec celle-ci.

Mise aux voix cette délibération est adoptée ainsi qu'il suit :

- POUR : 39

- ABSTENTION(S) : 2

Mme Marie-José ALLEMAND, M. Elie CORDIER

La Conseillère Municipale Déléguée



Mélissa FOULQUE

Le Secrétaire de Séance



Chantal RAPIN

Transmis en Préfecture le : 21 AVR. 2023

Affiché ou publié le : 21 AVR. 2023